

# Règlement de la consultation

## 1. Nom et adresse de l'acheteur public

**COLLÈGE ROGER RUEL**  
7, lieu-dit Les Sagnes  
43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY

Pouvoir adjudicateur du marché : Monsieur Benoît ROUSSET, Principal  
Personne responsable de l'exécution du marché : Monsieur Olivier AUCHTER, gestionnaire  
Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre SOUVETON

## 2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée ouverte passé en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

## 3. Objet de la consultation

Le marché a pour objet la dératisation et la désinsectisation du service de restauration du collège Roger Ruel, réserves et vestiaires compris.

## 4. Contenu du dossier de consultation

Le présent règlement de consultation ;  
le cahier des clauses particulières (CCP) ;  
le formulaire DC1.

## 5. Présentation des offres

Les offres des concurrents ainsi que les documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

## 6. Modalités de remise des offres

Les dossiers complets devront être déposés sur la plate-forme de l'AJI (<https://mapa.aji-france.com/>).

**La date limite de réception des offres est fixée au mardi 16 novembre 2021.**

Les offres qui parviendraient après la date mentionnée ci-dessus ne seront pas acceptées.

## 7. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de cent-vingt jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 8. Critères de sélection / choix de l'offre

Le marché sera attribué au candidat proposant l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères pondérés suivants :

- prix des prestations : 70 %
- qualité des services associés : 30 %.

Dans le cas où des offres jugées intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicateur pourra demander aux candidats concernés d'en préciser le contenu.  
Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

## 9. Modalités d'attribution du marché

La date prévisionnelle d'attribution est : 25 novembre 2021.

La date prévisionnelle de notification est : semaine 50.

La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est le lundi 03 janvier 2022.

**10. Durée du marché**

Le marché est conclu pour une durée d'un an (quatre trimestres) à compter de la date de début d'exécution, renouvelable de manière tacite deux fois.

**11. Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Monsieur AUCHTER, gestionnaire, à l'adresse [int.0430027w@ac-clermont.fr](mailto:int.0430027w@ac-clermont.fr) ou par téléphone au 04.71.61.03.66.

À Saint-Didier-en-Velay, le 18 octobre 2021.

Le Principal

Benoît ROUSSET